



www.nyons.com

Nyons infos

Le magazine de la Ville



➤ **Page 3** > L'essentiel de la rentrée scolaire à Nyons

➤ **Page 4** > Tailler sa haie : quand et comment ?

➤ **Page 5** > Quoi de neuf au Foyer Jeunes Travailleurs (FJT) ?

➤ **Page 6** > Politique communale de l'habitat et du logement

➤ **Page 9** > L'équipe de la Médiathèque

➤ **Page 12** > Nyons en scène 2024/2025 c'est parti !



Bienvenue
à Nyons

L'agenda des sorties

Culture vivante

- **Le 5 octobre** > Match d'impro théâtrale à l'Électron Libre, à 20h30.
- **Le 11 octobre** > Présentation de la saison 2024-2025 de «Nyons en Scène» à la Maison de Pays, à 19h15.
- **Le 12 et 13 octobre** > «Chansons en vrac pour un monde foutraque», à l'Électron Libre, à 20h30 (12/10) et à 17h (13/10).
- **Le 13 octobre** > Récital du ténor Santo Barracato à l'Église St-Vincent, 16h.
- **Le 18 octobre** > Concert du quatuor à cordes «Page Blanche» à l'Église St-Vincent, 20h.
Réservation auprès de l'Office de Tourisme de Nyons.
- **Le 25 octobre** > «Le dîner de cons», théâtre humoristique d'Anthony Joubert à la Maison de Pays, 20h.
- **Le 26 octobre** > Concert de la chorale Cant' Ouvèze dirigée par Christine Paillard, à l'Église St-Vincent, 18h.

Sport

- **Les 12 et 13 octobre** > 6^e Trail de Nyons & Baronnies organisé par «Courir à Nyons».
- **Jusqu'au 6 octobre** > 8 Jours de la ville de Nyons (pétanque).

Université du Temps Libre

- **Les 2 et 9 octobre** > Projections de documentaires sur P. Bonnard (2/10), J. Truphémus (9/10) et les espions de l'atome (16/10) en présence du réalisateur Michel Van Zèle, à la Maison de Pays, 18h30.
- **Le 3 octobre** > Conférence «À la découverte de la géologie des Baronnies provençales», à la Maison de Pays, 17h30.
- **Le 7 octobre** > Conférence «Les carrières de silex des Combes de Veaux» par Pierre André, à la Maison de Pays, 15h.
- **Le 31 octobre** > Conférence «Zelman, un peintre réfugié à Nyons durant la 2^e guerre mondiale» par François Otchakovsky-Laurens, à la Maison de Pays, 15h.

Semaine Bleue édition 2024

- «Bouger ensemble pour entretenir la flamme»
Le CCAS de Nyons vous propose :
- Un après-midi ludique et gourmand entre seniors au centre de loisirs des Guards **le 2 octobre**.
 - Un atelier cuisine et dégustation à la Maison des Huiles d'olive et Olives de France **le 4 octobre**.

Toutes les sorties sur www.nyons.com



L'édito

Le récent Forum des Associations qui s'est tenu à la Maison de Pays a rassemblé plus de 85 associations, représentantes de la dynamique locale. Des centaines de visiteurs ont pu apprécier, découvrir, s'engager dans une activité de leur choix.

Les associations sportives, certainement au regard de la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont connu une fréquentation accrue, bénéficiant de nombreux contacts et de nouveaux adhérents.

À coup sûr, le Forum a une nouvelle fois démontré que cette richesse associative contribue à l'attractivité et au dynamisme de notre commune.

Je voudrais ici saluer le travail des bénévoles, administrateurs, éducateurs, responsables associatifs qui œuvrent sans relâche au bon fonctionnement de ces associations. Je les remercie toutes et tous.

Je voudrais associer à ces remerciements l'ensemble des services de la commune qui apportent leur soutien, leur savoir-faire et leur compétence à cette richesse associative nyonnaise ; avec des remerciements particuliers au service Culture, Sports et Associations.

Je voudrais enfin saluer l'engagement des élus qui suivent et soutiennent ces associations, tout particulièrement Pascal Lantheaume, adjoint chargé des Associations et des Jumelages et Odile Piloiz, adjointe chargée de la Culture et du Patrimoine.

La saison 2024/2025 de la vie associative nyonnaise est bien lancée !
Merci à toutes et tous !

Pierre COMBES
Maire de Nyons

Directeur de publication > Pierre Combes. Directeur de la rédaction > Didier Rousselle. Réalisation du journal > Service communication de la ville de Nyons. Maquette > Com é Créa (Saint-Paul-3-Châteaux). Impression > Imprimerie Fombon (Aubenas - n° d'agrément PEFC 10-31-2893). Régie publicitaire > AF Communication (Montélimar). Couverture > Visite du Groupe Scolaire de Sauve en présence du Maire et de la commission éducation de la ville de Nyons, le 9 septembre 2024.

Ce numéro est tiré à 5 000 exemplaires.



Vie Publique

L'essentiel de la rentrée scolaire à Nyons

De nombreux travaux de rénovation et d'entretien ont été réalisés pendant l'été 2024 dans les écoles publiques de Nyons. L'objectif : offrir les meilleures conditions d'apprentissage possibles pour les élèves.

Lundi 2 septembre, 348 enfants reprenaient le chemin des écoles publiques de Nyons ! Ces effectifs se composent de 190 élèves pour le Groupe Scolaire (GS) de Sauve et de 158 pour le GS de Meyne.

La hausse du nombre d'élèves entrant en CP à l'école élémentaire de Meyne cette année a permis d'organiser l'ouverture d'une nouvelle classe pour cette tranche d'âge.

Deux nouvelles directrices ont été nommées au GS de Sauve :

Anne Vergier à la maternelle et Aurélie Maure en élémentaire.

La mairie souhaite à ces enseignantes une belle réussite dans leurs nouvelles fonctions !

Six instituteurs ont également fait leur rentrée à Nyons dans les



Le Maire de Nyons et la commission éducation de la ville de Nyons visitent la nouvelle salle de classe du GS de Meyne.

écoles publiques.

Les travaux d'aménagement entrepris par le Service Bâtiment du Centre Technique Municipal dans les deux GS ont été très appréciés. Ils ont notamment consisté à remettre en état les cours et le mobilier scolaire, à installer du matériel de vidéo-projection, un visiophone et un nouvel éclairage à l'entrée de

l'école élémentaire de Meyne. Les deux groupes disposent en outre de nouveaux fours pour les cuisines.

Le vaste chantier du GS de Sauve a également bien avancé ces deux derniers mois, avec la pose d'une isolation extérieure, l'extension du bureau de la direction du côté de l'école élémentaire ainsi que les travaux d'électricité et de chauffage réalisés en maternelle.



Allianz

ASSURANCES

Particuliers - Professionnels - Agriculteurs - Associations

16 av Paul Laurens, NYONS

claire.tourniayre.nyons@allianz.fr

Claire TOURNIAYRE
04 90 35 01 57

N°ORIAS : 14 004 874



Intermarché SUPER

24/24 leDRIVE

Livraisons à domicile

NYONS - Avenue de Venterol
Tél. : 04 75 26 19 68

Ouvert de 8h30 à 19h30 non-stop du lundi au samedi (en saison de 8h30 à 20h) Dimanche de 9h à 12h15

> Ville Durable

Le **brûlage des déchets verts** à l'air libre est interdit par la loi et passible d'une amende ! Cette pratique génère des gaz à effet de serre, des nuisances olfactives et gâche une précieuse ressource pour votre jardin. Heureusement, il existe plusieurs solutions pratiques et utiles pour valoriser directement ces matières chez vous...



Tailler sa haie : quand et comment?

Chaque riverain à l'**obligation d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies**, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation ni les panneaux. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. La mairie de Nyons compte sur le civisme de chacun pour respecter cette réglementation.

L'entretien des haies doit être réalisé de préférence entre septembre et mars. En effet, entre fin mars et fin août, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) recommandent de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres afin que les oiseaux puissent nidifier en paix. Par ailleurs, les haies remplissent de nombreux autres rôles, dont celui de favoriser la biodiversité. Elles assurent également une protection contre le vent, permettent de lutter contre l'érosion des sols et offrent

un refuge aux auxiliaires de cultures et divers pollinisateurs.

Les déchets verts produits par la taille des haies peuvent être valorisés ! Souvent composés de petits branchages et de feuillages, ils peuvent être broyés à la tondeuse pour en réduire le volume et être utilisés en paillage directement au pied de la haie. Résultat : moins de mauvaises herbes, un sol nourri et une bonne conservation de l'humidité. Le broyat de bois se stocke facilement, et s'utilise aussi sur les massifs, le potager, les allées, ou encore comme apport de matière sèche dans le composteur. Autre astuce : la création de haies sèches (ou assemblage de branches mortes contenues horizontalement entre des piquets enfoncés dans le sol, servant de cadre). Les déchets verts sont des ressources précieuses : valorisons-les plutôt que de les faire partir en fumée.



Photos : Freepik

weldom

ensemble c'est mieux



le plaisir de
Bricoler



l'envie de
Décorer



la passion de
Jardiner

Route de Montélimar
C.C Les Oliviers
NYONS

Tél. 04 75 28 17 68

Quoi de neuf au Foyer Jeunes Travailleurs (FJT)?

En travaux

Les travaux de réhabilitation et de création de nouveaux studios au FJT de Nyons touchent à leur fin. Au total, 28 logements seront prochainement mis à disposition de jeunes âgés de 16 à 25 ans afin de faciliter leur insertion dans la vie active.

Géré par l'association Maison Constantin, le FJT de Nyons est administré par quatre salariés et accueille entre 30 et 40 résidents chaque année. Ces derniers se composent principalement d'apprentis embauchés par les entreprises locales, mais aussi de lycéens et d'étudiants. Le FJT permet à l'ensemble des résidents de bénéficier d'un accompagnement individuel et collectif géré notamment par Marie, intervenante socio-éducative, pour leur plus grand bonheur.

Outre le FJT, l'association propose d'autres mesures d'accompagnement social liées au logement, des logements temporaires en lien avec l'État et une antenne d'Ardèche Drôme Location Sociale ; elle instruit aussi les demandes d'aides financières (eau, énergie, caution) pour le Département de la Drôme et gère un parc locatif de véhicules (scooters et voiture).

Depuis 2018, des travaux ont été entrepris par la mairie pour réhabiliter et créer de nouveaux studios au FJT de Nyons. La 1^{ère} phase des travaux s'est achevée en 2018 avec la réhabilitation des 14 studios existants.

La 2^e phase, commencée en 2023, a permis l'emménagement des employés du FJT dans les locaux administratifs de l'ancien Greta réhabilité pour l'occasion. La dernière phase des travaux touche désormais à son terme. Depuis mars 2024, les entreprises



De gauche à droite : Cindy, résidente, Marie, intervenante socio-éducative, Fanny, conseillère en économie sociale et familiale, Florent, agent de maintenance et Aline, directrice.

retenues pour ce chantier se sont consacrées à rénover 2 logements existants et à en créer 3 autres : 2 studios de 23m² et un autre de 31 m². Ainsi, le bâtiment, situé 36 avenue Paul Laurens, comportera prochainement 5 studios au rez-de-chaussée.

Ces derniers travaux, estimés à 350 000€, ont été financés par la Commune de Nyons, les subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la CAF de la Drôme.

La conduite opérationnelle du chantier a été confiée à l'atelier d'architecture A-Graph de Nyons. Plusieurs entreprises locales ont assuré la réalisation des travaux : Ferrand-Loreille TP, Vial & Fils Construction, S.A.M.E., Ferronnerie Jove, SAS Dufour, Propeinture, Jeunet & Fils, ainsi que la SAS Rigoudy (Saulce-sur-Rhône) et Anaya Cruzeize (Malaucène).

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Régie Publicitaire

04 75 51 88 40

Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau - 26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg



L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com

SUPER U Nyons

Route d'Orange
26110 Nyons
Tél. : 04.75.26.01.21
superu-nyons.com

du lundi au samedi :
8h30 - 19h30
et le dimanche :
9h - 12h30

U location
Utilitaires, tourisme,
minibus

U DRIVE **U traiteur**

facebook.com/u.nyons

b:bot

BY GREENBIG
Recyclage bouteilles plastiques

Le dossier

➤ Politique communale de l'habitat et du logement

La commune n'est pas directement compétente en matière de logement mais très souvent associée pour en définir les politiques afin d'accompagner propriétaires et locataires. Elle est un relais majeur au quotidien pour les administrés et les institutions.

Le ralentissement démographique lié à l'inadaptation de l'offre foncière aux besoins des habitants a conduit la commune à multiplier ses interventions indirectes pour offrir la possibilité à tous ceux qui le souhaitent de vivre et de rester sur le territoire.

À défaut de pouvoir multiplier la construction, la commune accompagne les actions sur le bâti existant pour respecter les objectifs de densification et de limitation des zones constructibles, fixés par l'État.

La commune : Intermédiaire de 1^{er} plan

La commune, en partenariat avec SOLIHA, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Maison Constantin traitent les questions d'insalubrité par le moyen de visites et d'accompagnement dans la mise en œuvre des procédures liées aux logements indignes. Au travers de son Service Urbanisme, la commune intervient en matière d'indécence.

Un logement décent doit répondre à 5 critères : surface et performance énergétique minimales, absence de risque pour la sécurité et la santé du locataire, absence d'animaux nuisibles et de parasites, mise à disposition de certains équipements.

(source servicepublic.fr)

En cas de problème ou de doute sur la décence de votre logement, la commune peut vous accompagner et vous conseiller sur les démarches à mettre en œuvre pour la résolution des désordres. Vous pouvez contacter le Service Urbanisme de la mairie.

La commune co-financeuse de l'OPAH

La compétence habitat appartient à la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale (CCBDP) dans le cadre de sa « Politique de l'habitat et du cadre de vie ». La commune participe à l'élaboration des grands projets comme l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dans laquelle elle va abonder financièrement grâce au produit obtenu par l'augmentation de la Taxe d'Habitation sur les



Périmètre OPAH

Résidences Secondaires (THRS) votée par délibération du 27 septembre 2023.

Par une délibération en date du 10 avril 2024, le Conseil Municipal s'est engagé à signer la convention opérationnelle pour la mise en œuvre de l'OPAH qui a pour objectif majeur de réhabiliter, ou de remettre sur le marché sur toute la communauté de communes, près de 400 logements par an pendant 3 ans (54 occupés par le propriétaire et 321 logements locatifs) autour de 5 enjeux d'intervention, convenu avec l'ANAH à l'issue de l'étude pré-opérationnelle :

1. La poursuite et le renforcement de la rénovation thermique des logements, liant performance énergétique et valorisation du patrimoine architectural ;
2. Le déploiement d'un dispositif d'accompagnement pour favoriser l'adaptation des logements ;
3. La lutte contre l'habitat indigne et insalubre, en particulier dans le parc locatif ;
4. La remise sur le marché, suite à des travaux de réhabilitation, de biens vacants et/ou dégradés ;
5. L'incitation à la rénovation des copropriétés dégradées (parties communes et privatives, améliorant le confort et cadre de vie des occupants).

Pour plus de renseignements, tout propriétaire ou locataire peut contacter l'Espace Conseil France Rénov' au 04 75 26 22 53 ou par mail à l'adresse renovplus@dromenet.org

Le budget prévisionnel de ce vaste programme de réhabilitation du parc privé s'élève à 9.4 millions d'euros – dont 600.000 euros financés par la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale et 250.000 euros par la commune de Nyons.

Aurore AMOURDEDIEU

“ La ville de Nyons mène une politique volontariste en faveur du logement des habitants en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'habitat.

Nous portons une attention particulière sur l'accompagnement pour que propriétaires, locataires, puissent vivre décemment.

Il n'est pas facile de savoir comment rénover son logement ni dans quel ordre ? Comment financer ? Comment solliciter son propriétaire pour une adaptation de son logement ou autres travaux ? etc. Les démarches administratives sont beaucoup TROP LOURDES ! et nous essayons avec les services de la ville d'accompagner le plus grand nombre.

L'OPAH va permettre d'apporter un peu de souffle avec la mise en place de diagnostics gratuits et de conseils pour les administrés.

Le futur quartier des Terrasses de Salerand sera un projet de qualité et favorisera le bien vivre ensemble. Permettre à nos jeunes de rester et vivre sur le territoire est également un enjeu quotidien. La ville a les équipements nécessaires, il nous manque des logements. C'est pourquoi nous nous engageons et mettons tout en œuvre pour que nos souhaits deviennent réalité. ”



Aurore AMOURDEDIEU
Adjointe chargée de l'Urbanisme
et de l'Accessibilité

Rénov+
Baronnies
en drôme provençale

**RÉNOVER POUR
MIEUX SE LOGER**

CONTACTER L'ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'
04 75 26 22 53
renovplus@dromenet.org

Logos: République Française, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de la Drôme, Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale, ANAH, France Rénov', PROCVIM, Fondation Patrimoine.

Les conditions de cette aide restent à définir dans le règlement de l'OPAH qui paraîtra à l'automne 2024.

Pour plus d'informations, une réunion publique est organisée le mercredi 9 octobre à 18h30 à la Maison de Pays, en présence de l'opérateur SOLIHA.

La commune et ses compétences directes

Afin de soutenir au mieux les politiques de développement en matière de logement, la commune intervient au travers de son document d'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette planification stratégique s'exerce par la mise en place d'Opérations d'Aménagement Programmées (OAP), telles que les «Terrasses de Salerland» que la commune porte en partenariat avec Drôme Aménagement Habitat (DAH) et l'Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA).

Ces OAP définissent les conditions d'aménagement et d'urbanisation pour les terrains constructibles de plus de 2 500m². L'objectif est

de fournir un cadre cohérent au développement urbain.

En soutien de l'opération façade qui va se mettre en place, la commune élabore également une étude colorimétrique pour accompagner une rénovation de meilleure qualité.

Un focus sera prochainement fait sur cette opération.

La commune soutient les opérations de logement privé

Aussi, la commune accompagne la promotion privée par la délivrance de permis de construire visant à édifier des habitats collectifs au cœur de la ville. Ce n'est pas moins de 3 projets qui vont sortir de terre avec la reconversion de friches et la reconstruction d'habitat :

- Avenue Henri Rochier, avec la remise à neuf de la Villa Elaïa qui offre 12 nouveaux logements,
- Avenue Henri Rochier, avec un autre gros chantier qui permettra prochainement de construire 33 logements,
- Rue Henri Debiez, avec la création d'une résidence de 12 habitations.

La commune partenaire dans l'attribution des logements sociaux

S'il existe une Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) avec la Maison Constantin, la commune, au travers du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), intervient également aux côtés de DAH, principal bailleur social à Nyons dans le cadre de l'attribution des logements sociaux. Le CCAS propose par ailleurs, en collaboration avec Solidarité Habitats, des logements en cohabitation intergénérationnelle et dispose d'un logement d'urgence temporaire réservé aux Nyonsais confrontés brutalement à des difficultés de la vie.

L'Association Nyonnaise pour l'Accueil l'Insertion et la Solidarité (ANAIS) et la Maison Constantin proposent également des solutions de logements temporaires ainsi que des mesures d'accompagnement social.

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h15
et de 14h30 à 19h00.

ZA les Laurons 26110 Nyons - Tél. 04 75 27 48 69

www.biocoop.fr


Lavallière Pressing

Lundi : 8h30 à 16h non stop
Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi : 8h30 à 12h00
Fermé le Mercredi & Dimanche

09 81 63 02 83
69 Avenue Paul Laurens
26110 Nyons

lavalliere.pressing@gmail.com



Laure Tercieux, directrice de la Médiathèque depuis 3 ans (Portrait dans le Nyons Infos 144)



Animation avec le Relais Petite enfance le 29 mars dernier



L'équipe de la Médiathèque

Le personnel de la Médiathèque départementale Drôme Provençale nous ouvre sa porte pour nous parler de son actualité et de ses projets.



De gauche à droite : Sébastien, Claire et Marion de l'équipe de la Médiathèque départementale Drôme Provençale, située au 9 rue Albin Vilhet

Si l'accueil du public est une mission partagée par l'ensemble des 14 bibliothécaires de la Médiathèque, à côté de cela, des tâches différentes sont attribuées à chacun : acquisition de documents, programmation culturelle, gestion ou équipement (ensemble de tâches matérielles effectuées sur le document avant sa mise à disposition au public), nous confie Claire.

Céline rappelle que l'abonnement pour les emprunts de documents est de 10€ par an et gratuit pour les mineurs, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux. Elle nous explique qu'un comité d'acquisition a été créé et réunit une quinzaine de lecteurs pour sélectionner une soixantaine de documents (livres, CD, DVD...). Cette volonté d'impliquer le public dans la vie de la Médiathèque se traduit également par une offre d'animations destinée à tous les publics : lors des «**Toupetituli**», les bibliothécaires racontent des histoires pour les moins de 4 ans. Le prochain rendez-vous est prévu samedi 19 octobre à 11h. Les «**Samedi, ça me dit !**» sont des ateliers proposés au jeune public à partir de 6 ans. Inscrivez-vous et venez confectionner vos décorations d'Halloween samedi 12 octobre à 10h30 !

Un **atelier parents-enfants** est prévu mercredi 30

octobre (à 9h30 et 15h), l'association L'Équipée vous fera découvrir le cinéma d'animation avec de courtes expérimentations (sur inscription).

Les **après-midis jeux de société** organisés en partenariat avec le Carrefour des habitants et la Caisse d'Allocations familiales, sont «tout public» et la ludothèque des Baronnie «Mistigri» y assure une permanence de location de jeux chaque 3^e samedi du mois, de 14h30 à 16h.

En tant que Médiathèque départementale, l'équipe apporte aussi son soutien au réseau de bibliothèques communales sur tout le territoire drômois et gère la navette des réservations et d'échanges de documents entre sites. Elle propose des formations et organise la programmation culturelle «De lignes en scène», un festival de septembre à décembre, qui offre 16 animations éclectiques couvrant la littérature, la musique, le conte, les arts graphiques et le théâtre, auprès des 41 bibliothèques drômoises participantes.

Pour conclure, Marion annonce le **mois du film documentaire** avec la projection de «La disparition des lucioles» de Vincent Marie, samedi 30 novembre, en présence du bédéiste Aurel. La bibliothécaire met aussi l'accent sur le service «Le numérique à portée de clics» :

Vous pouvez nous solliciter pour utiliser les ressources numériques de la Médiathèque, car de nombreuses ressources sont disponibles sur le site, que ce soit des livres audios, des films, la presse et même des formations en ligne.

>> Découvrez le programme des animations sur le site Internet : mediatheque.ladrome.fr/nyons



En Roue Libre

“ Philippe Altier et Vincent Morisse vous donnent rendez-vous avec l'association En Roue Libre, les mercredis de 19h30 à 21h30 salle de l'ancien tribunal à Nyons pour l' **Atelier théâtre proposé aux adultes et adolescents de plus de 15 ans.** Faire du théâtre, c'est mettre en jeu le corps, la voix, l'espace, les mots... Parler du monde qui nous entoure de manière ludique et poétique, s'aventurer dans le spectacle vivant collectivement. Nous aborderons : **Le Corps**, immobilité et mouvement, le mime, le masque, le geste créateur et le corps en jeu. **L'Espace**, l'appréhension de l'espace de jeu, hors les murs où en salle de spectacle, du rapport

au public, aux partenaires de jeu. **La Voix**, le verbe, le plaisir de dire, le sens du dire. Dire des textes classiques et contemporains. La lecture à haute voix. Le conte, le slam, la poésie. Le silence, le souffle et la respiration, la technique vocale. Plusieurs rendez-vous avec le public seront mis en place tout au long de l'année : scène ouverte du festival Contes et Rencontres, Nuit de la lecture, Printemps des Poètes... Pas de spectacle vivant sans public !

Contact et informations :

compagnie.enrouelibre@gmail.com



> Textes édités in extenso et sans retouche.

Geste citoyen

Dépôts sauvages, des incivilités qui coûtent cher !

La propreté urbaine est une préoccupation majeure de la Ville et de la plupart de ses habitants. Pourtant des déchets sont trop souvent déposés à côté des conteneurs ! Il est strictement interdit de déposer des déchets tels que du mobilier, de l'électroménager, des végétaux, des cartons... au pied des points d'apport volontaire (PAV) ou à proximité. Ces dépôts, considérés comme dépôts sauvages, peuvent provoquer des nuisances et des problèmes de salubrité publique. Ils doivent être déposés uniquement dans les conteneurs ou en déchetterie (celle de Nyons est située Z.A. des Laurons).

Les dépôts sauvages sont strictement interdits sous peine d'une amende forfaitaire de 135 €.



Vincent et Philippe au Forum des Associations 2024

2M-Entretien
Nettoyage

Bureaux - Copropriété - Industrie - Vitrierie
Rodolphe Courteaux

06 52 57 38 09
contact@2m-entretien-nettoyage.fr
2m-entretien-nettoyage.fr

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
JEUNET ET FILS



Électricité
Courant Fort
Courant Faible
Climatisation
Photovoltaïque
Borne de charge

06 83 60 12 76
contact@jeunet-electricite.fr
26110 NYONS





Le saviez-vous >>> De nouvelles associations se sont créées à Nyons :

- **SERADEV** lutte contre l'isolement au travers d'évènements conviviaux (randonnées, soirées à thèmes, pique-niques...) // seradev.drome@gmail.com
- **Shiatsu-antei Do** vous permettra de pratiquer cette médecine non conventionnelle japonaise utilisant des pressions, des étirements et des mobilisations // shiatsuanteido@gmail.com
- Adonnez-vous à la danse (de société, urbaine, autre style...) avec **Tempo Dance Nyons** // tempodancenyon.fr
- **Ultra Smart Monkey eSport** participe et organise des tournois de jeux vidéo en ligne. www.usmesport.com

Repères



état civil

Naissances



- BOUCHONNEAU Liana, Véronique, Rosa le 30/07
- CHAPUIS César, Charles, Ange le 07/08
- SELMI Léon, René, Gaston le 19/07

Mariages

- BOUANICH Anna, Katarina et TANDIA Madiouri le 24/08
- ARNAUD Aurel, Charles, Louis et JEROME Alissia, Mélanie le 31/08
- TEMPLIER Cédric, Serge, Michel et LE BORGNE Lenaïg, Amélie le 31/08

Décès

- ARNAUD Michèle veuve DURAND le 29/08
- BAROUSSE Bertrand, François, Henri veuf BOISSON le 12/08
- CATERINO Savino le 13/08
- COLOMER France, Christiane, Noëlle veuve MONIER le 02/08
- DREVON François, Xavier, Marie, René le 27/08
- DURANTE Edithe, Marie-Jeanne veuve GARAIX le 19/08
- GÉLY Claudine, Marie-Odette le 08/08
- GRANJON Olivier, Henri le 09/08
- IGLÉSIAS Bélarmino le 20/08
- KAYNA Mohamed le 17/08
- KOT Anne-Marie veuve BARNIER le 28/08
- MATHEY Simone, Rose, Marie veuve PAOLUCCI le 20/08
- NIVOLLET Bernard, Fernand, Claude veuf BETEND le 10/08
- OTTAVIANI Claude, René, Albert le 08/08
- PELOUX René, Henri veuf BOUCHET le 11/08
- PONSON Elise, Mathilde, Henriette veuve GONDOUIN le 13/08
- PRIETO Carmen, Françoise le 25/07
- RIVERA Francine, Joséphine le 25/07
- SANCHEZ André, José veuf DUVOUX le 27/07
- SIMON Jean-Pierre Alexis Maurice le 25/08
- SIMON Philippe, Marcel, Claude le 22/08
- TRIOUX Sylvain, Pierre, Marcel le 31/07
- VIALLET Christian, Victor veuf BOURGEOIS le 28/07

Nyons pratique

Un nouveau panneau d'affichage électronique au centre-ville

Le panneau d'affichage électronique implanté à côté de l'Office de Tourisme va être prochainement remplacé par un panneau plus moderne. En couleur et de format portrait, il sera équipé d'un «kit photovoltaïque» et d'une sonde de luminosité permettant de réduire la puissance lumineuse en fonction de la météo.



Des enquêtes publiques en mairie de Nyons

La mairie organisera deux enquêtes publiques durant l'automne 2024 pour le déclassement du domaine public du chemin des Roches et du chemin des Hautes Gothières et pour l'intégration dans le domaine public des voies et réseaux du Clos Lorie, du domaine et du jardin des Baronnie. Un commissaire enquêteur assurera des permanences en mairie. *Renseignements auprès du Service Urbanisme au 04 75 26 50 18.*

Vélos à Assistance Électrique

Testez gratuitement un vélo à assistance électrique jusqu'au 18 octobre avec la Communauté de Communes. *Réservations au 04 75 26 34 37.*



✓ LE DICTON
DE VALLY

D'ami n'en poudèn pas trop agué. D'ennemi, de la mita d'un n'í'a de resto.

D'amis, nous ne pouvons jamais en avoir trop. D'ennemi, il y en a toujours trop.

Nyons en scène 2024/2025 c'est parti !

Le mag
Côté culture

Pour cette nouvelle saison culturelle, la ville de Nyons a fait le choix d'une programmation facétieuse, touchante et engagée qui débutera le 11 octobre !



«Le dîner de cons» avec Anthony Joubert

Théâtre, conte, musique, cirque et danse seront au rendez-vous pour nous rassembler autour de quatorze représentations culturelles programmées d'octobre 2024 à mai 2025. La politique tarifaire de cette saison de «Nyons en scène» reste inchangée afin de permettre à tous d'accéder à une offre culturelle de qualité à moindre coût.

Plusieurs spectacles humoristiques viendront ponctuer une saison qui abordera des sujets d'actualité difficiles tels que la maladie d'Alzheimer ou les politiques migratoires européennes. La ville de Nyons est heureuse de proposer un programme riche de plusieurs partenariats (avec

l'association Contes et Rencontres, l'association SOS Méditerranée, la Comédie Itinérante de Valence, le Centre Dramatique des Villages du HautVaucluse, la Fédération des Œuvres Laïques de la Drôme et les Jeunesses Musicales de France) faisant la part belle à la musique et à la poésie.

Les spectacles auront principalement lieu à la Maison de Pays afin d'accueillir publics et artistes dans les meilleures conditions. Ces artistes venus d'horizons divers poseront un regard sensible sur la complexité du monde. Ils questionneront les sujets difficiles qui nous touchent. Pour cette nouvelle saison culturelle, retrouvons-nous pour nous émouvoir, rire, échanger et fêter le spectacle vivant !

Rendez-vous vendredi 11 octobre à 19h à la Maison de Pays pour la présentation officielle de «Nyons en scène 2024/2025».

Programme complet de Nyons en scène 24/25 sur www.nyons.com



«2 Soeurs», avec Marien Tillet, proposé en ouverture du festival Contes et Rencontres.
Production : Le Cri de l'Armoire.